

Mairie
58230 DUN-LES-PLACES

Horaires d'ouverture au public ; Mardi, Jeudi,, Jeudi, samedi de 9 heures à 12h00

Téléphone : 03 86 84 62 05

Mail : mairie.dunlesplaces@wanadoofr

Bulletin trimestriel d'informations municipales de Dun-les-Places

N° 12 Mars 2017



Réunion Publique Bois & forêts animée par Emmanuel Cuchet du Parc du Morvan - Vendredi 7 avril 18h30 - salle culturelle de Dun-les-Places sur le thème: Quelle politique pour nos Bois et Forêts ? (voir page 6).

Le mot du
Maire
Page 2

Principales
Délibérations
Du Conseil
Municipal
Page 2

Communauté
de Communes
Morvan
Sommets et
Grands lacs
Page 3

Commission
Parc du
Morvan
Page 3

Commission
Urbanisme et
logement
Page 7

CCAS
Voirie et
débardage
Page 7

Commission
cimetière
Commission
Tourisme
Page 8

Nos
associations
Page 9

Info pratiques
Page 13
Divers p 14
Carte
d'identité
Page 15

Le guide pratique
Page 16

Le mot du Maire :

A mi-mandat, je souhaite faire le point sur les travaux que nous avons effectué sur notre commune.

Les trottoirs ont été refaits ainsi que l'enfouissement des lignes électriques et la pose des candélabres.

Afin de vous assurer un meilleur accueil à la mairie, le secrétariat a été réinstallé dans un local plus vaste et plus fonctionnel.

L'entrée de la mairie qui menaçait de s'effondrer a été entièrement refaite et un accès handicapé réalisé, toujours pour un meilleur accueil de nos concitoyens.

La toiture de l'école a été entièrement refaite avec une bonne isolation permettant une réduction notable des frais de chauffage., il en est de même pour la toiture de la Poste.

Le logement de la Poste, entièrement repensé et remis en état sera loué dès la pose de la rambarde de sécurité extérieure.

La municipalité a participé à l'achat du four de la boulangerie.

Les travaux nécessaires à l'épicerie (chaudière, réfection de la salle de bain, évacuation des eaux pluviales) sont terminés.

La réfection complète du réseau d'eau de Vermot sur 2 ans se termine cette année.

De nombreuses réparations ont été effectuées sur les réseaux d'eau.

La voirie est de la compétence de la communauté de communes, mais les communes décident de travaux à réaliser. Les routes de Bonaré, l'Huis-Bonin, l'Huis-Tripié ont été refaites, les autres routes sont régulièrement entretenues.

Enfin, je n'oublie pas les gros chantiers des deux tranches de restauration des toitures de l'église.

Je voudrais également remercier la SÉSA, qui a su fédérer autour d'elle suffisamment de dons pour aider la municipalité à hauteur de 21 000 €, grace à vos dons, et à la participation généreuse et bénévole de nombreux artistes. Merci à tous

Dans cette deuxième moitié de mandat, nous avons encore du travail et vous pouvez compter sur notre détermination pour améliorer le mieux-vivre de chacun sur la commune et créer du lien social.

Délibérations :

Signature d'une convention d'assistance de 40 heures avec Nièvre-Ingénierie pour faire le diagnostic concernant les causes d'inondation de la station d'épuration lors des fortes pluies.

Madame Caroline Malaterre a été désignée membre suppléante au conseil syndical GEMAPI.

Opposition au transfert de la compétence PLU à la communauté de communes

Adoption d'un nouveau système de gestion des agents des collectivités locales (RIFSEEP)

Adhésion au groupement de commandes du SIEEEN pour l'achat d'énergie

Dégrèvement des charges d'un logement en attente du changement de compteur de fuel

Renouvellement du contrat de travail (un an) de l'Agent Postal.

La valeur de l'échange des parcelles ZK128 ET ZK 129 contre les parcelles ZT 83, ZT 84, ZT 94 et ZT est fixé à 5 000 €.

L'entreprise BFSC-DIRSON est retenue pour effectuer les travaux du couloir de l'école

Le loyer qui sera demandé pour le logement de la Poste est fixé à 450 € mensuels

Ouverture d'une enquête publique pour la vente du chemin de l'Huis-Gillot

Les tarifs 2016 du camping sont reconduits pour 2017.

Communauté des Communes Morvan Sommets et Grands Lacs



Depuis le mois de Janvier 2017, la commune de Dun fait partie de la nouvelle communauté de communes Morvan Sommets et Grands lacs.

Cette communauté de communes regroupe 34 communes pour une population de 12 981 habitants (en 2015).

Coordonnées :

Place François Mitterand – BP 8

58120 CHATEAU-CHINON

Téléphone : 03 86 79 43 99 – E-Mail : contact@ccmorvan.fr

Site Internet : <http://cc-haut-morvan.fr>

Présidence

Président : Jean-Sébastien HALLIEZ

Vice-présidents : Guy Doussot, Patrice Joly, Fabien Bazin, René Blanchot, Marie-Christine Grosche, Patrice Grimadias, Daniel Martin, Marie Leclercq, Jean-Pierre Lacroix, Jean-Jacques Pic, André Guyollot, Pascal Rateau.

Gouvernance

- Conseil communautaire : 50 sièges, chaque commune dispose d'un siège au minimum. Vote toutes les décisions concernant la collectivité. La commune de Dun y a un siège et est représentée par Madame Lucienne Biardoux ou Monsieur Fabien Bussy, en alternance.
- Bureau communautaire : composé du Président et des vice-présidents. Gère la vie courante de la collectivité.
- Conseil des Maires : instance de concertation et de réflexion sur les orientations stratégiques préparant l'avenir.
- Commissions thématiques : ont un rôle consultatif
- Commissions territorialisées : ces trois commissions sont des organes de consultation de proximité composé des maires de chaque ancienne communauté, dont le rôle sera d'assurer la transition entre anciennes communautés et nouvelle communauté de communes.

Compétences

- * Tourisme - Voirie
- * Tri des déchets
- * D'autres compétences seront transférées des anciennes communautés de communes vers la nouvelle.



Les 34 communes de la nouvelle communauté de communes

Gestion et tri des déchets :

Pour tous renseignements :

Place François Mitterand – 58120 CHATEAU-CHINON – 03 86 79 43 99

Les sacs de collecte sont à prendre en mairie de Dun-les-Places aux heures d'ouverture (mardi, jeudi et samedi matin) de 9 heures à 12 heures. Les documents d'information sont aussi disponibles en mairie, ainsi que le calendrier des collectes.

Ces informations et ce calendrier sont également disponibles sur le site de la commune : www.dun-les-places.fr

Horaires Déchetterie de Lormes

Lundi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18 h

Mercredi et jeudi : de 8h30 à 12h30 – Fermée l'après-midi

Samedi 8h30 à 12h30 – 13h30 et de 13h30 à 18 h

Fermeture mardi et dimanche

Horaires Déchetterie Montsauche

Lundi : de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h

Mercredi, vendredi : 14h00 à 18h00 h

Samedi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Fermeture : mardi et dimanche

La collecte des encombrants:

sur la commune, la collecte aura lieu à partir du lundi 10 Avril

N'oubliez pas de vous inscrire en mairie

Ne seront pas collectés : les pneus, batteries, barbelés et grillages.

Evènement : COMICE 2017



La municipalité de Dun fait un char. Le thème est l'histoire d'Aladin et la lampe merveilleuse.

Le mardi après-midi, avec les dames du centre multi-activités, la préparation des fleurs pour le char bat son plein. Après les bleues et les rouges, les blanches....

Les travaux de préparation du char avancent grâce à la participation de nos commerçants, de notre équipe technique. Merci à tous
Bientôt, commencera la confection des costumes et vous êtes les bienvenus pour y participer.

Pour nous joindre et nous rejoindre :

- Miriam Mathieu au 03 86 84 62 96,
miriam.mathieu@orange.fr
24 route de la Cure
58230 Dun les Places
- Jocelyne Roulot au 03 86 84 60 97,
jocelyne.roulot@orange.fr



Pour participer au repas dansant, avec l'élection de la Reine du comice le 16 Avril à 20 h à Lormes, inscrivez-vous avant le 6 Avril à l'office du tourisme : 03 86 22 82 74

Commission Parc du Morvan

Réunion publique : Bois et Forêts - vendredi 7 avril à 18h30 - Salle culturelle de Dun-les-Places

Avec la participation de Monsieur Emmanuel Cuchet, spécialiste des questions "Bois et Forêts" pour le Parc du Morvan, venez échanger librement sur ces aspects et découvrir les dangers et risques mais aussi les voies de demain.

En introduction du débat, projection du film « Hêtre et avoir » (15 minutes) de Paul-Aurélien Combre et Samuel Ruffier, tourné en Morvan et en Limousin.

"La forêt semble être l'espace le plus en décalage avec notre société moderne : d'apparence intemporelle, elle se comprend sur le long terme, semble être immobile, immuable, résister au temps. Il n'en n'est rien et l'observation de photographies de ces cents dernières années montre à quel point les mutations ont été fortes en Morvan : arrêt du flottage, déprise agricole, enrésinement des années 50-60... La forêt du Morvan change, se transforme, évolue, lentement mais sûrement. Elle est porteuse de diversités. Diversité des essences, des modes de sylviculture, des milieux naturels, des propriétés. Diversité des fonctions aussi. Le Parc, par sa politique forêt-bois n'a que le pouvoir de la bonne volonté. Il organise le dialogue entre les parties prenantes sans pouvoir ni vouloir contraindre. La Charte Forestière de territoire engage le parc et ses partenaires forestiers dans une démarche de concertation pour trouver des compromis aujourd'hui et façonner la forêt de demain".

Pose d'une borne électrique sur la propriété du Parc de Saint-Brisson

Dans le cadre du déploiement de points de charge électrique pour véhicules, le Parc naturel régional du Morvan souhaite l'installation d'une borne de charge rapide et accélérée à la Maison du Parc.

En effet, la Maison du Parc a accueilli, en 2016, 65 000 visiteurs dont certains sont déjà équipés de véhicules électriques (voitures et vélos) et recherchent des points de charge.

Accessibles 24h/24h par tous, ces bornes accélérées de 22kw/h permettent la recharge d'un véhicule en 40 mn. Elles sont équipées de 2 prises pour voitures et 2 prises pour vélos ou scooters.

L'installation de l'équipement est intégralement prise en charge par le SIEEEN (Syndicat Intercommunal d'Energies, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre) qui assure, dans le département, le déploiement des points de charge.

La recharge sera gratuite jusqu'au 31 décembre 2017, puis de 2,5€ à partir de 2018. L'argent ira à une régie du SIEEEN. L'utilisateur devra s'inscrire sur un site Internet et il aura un badge pour utiliser la borne. Le paiement en carte bleue sera également possible.

Le coût annuel de fonctionnement est estimé à 1 000€/an pris en charge, à moitié (500€), par le SIEEEN, le reste par la commune concernée, en l'occurrence Saint-Brisson.

Le Syndicat Intercommunal d'Energies, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN), en sa qualité de Syndicat Mixte ouvert à la carte, agit pour le compte des collectivités en exerçant la compétence liée au service public d'infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables comprenant, notamment, la maîtrise d'ouvrage des opérations de création, d'entretien, d'exploitation des infrastructures et la supervision du système.

La cotisation (0,01€/habitant) et la contribution (500€/an pour la maintenance) demandées aux collectivités font l'objet d'une délibération annuelle du Comité Syndical du SIEEEN. La dépense est inscrite au budget de fonctionnement des collectivités adhérentes (compte 6554).

Commission Urbanisme, logements

Les travaux du logement de la Poste sont à présent terminés, à l'exception de la rambarde très détériorée. La mise aux normes entraîne un coût important si nous voulons un aspect esthétique satisfaisant.

C.C.A.S.

Le budget du CCAS ne fait plus l'objet d'un budget séparé. Il est désormais intégré au budget de la commune.

Rappel : Vous êtes en difficulté ou vous connaissez une personne en détresse sur la commune, faites-vous connaître du CCAS. Téléphonez au 03 86 84 62 05, ou venez nous voir lors de nos permanences les mardis, jeudis et samedis matin, nous vous recevrons et vous aiderons dans la mesure du possible ou contactez Michèle, notre factrice.

Commission voirie et débordage

Les priorités pour 2017 : la route des Champs Rebouveau, une partie du chemin du moulin de Saloué, la plateforme de tri sélectif à côté de la station d'épuration et le chemin des Croisettes, en trois tronçons (du Pont du Longo jusqu'au croisement des Croisettes, Moulin du Railly, et montée aux Croisettes).

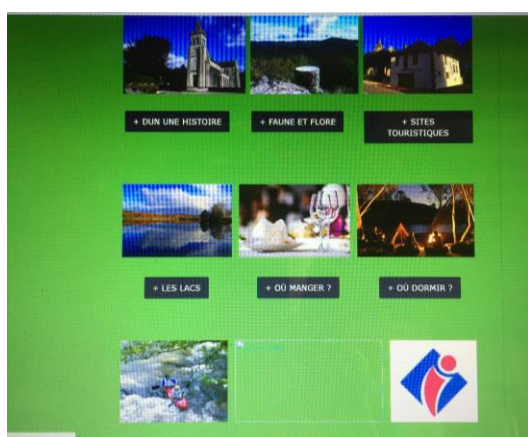
Commission Environnement, Cimetière, Signalisation, Espaces verts

1) Commission cimetière :

Les allées du cimetière sont des lieux de passage. Merci de ne rien y déposer autour des concessions pour rester dans l'alignement.

Commission Communication, culture, loisirs, tourisme

1) Communication :



- **Guide pratique - Rappel** : tous ceux qui ne l'ont pas encore en leur possession, peuvent venir le chercher en mairie (gratuitement). N'oubliez pas de nous communiquer votre adresse E-mail à cette occasion.

- **Le site Internet officiel de la commune** : est consultable en tapant www.dun-les-places.fr à partir de votre moteur de recherche. Il a revêtu ses couleurs printanières. Mis à jour très régulièrement, le site vous informe de manière très réactive



2) Tourisme :

Le camping ouvrira le 28 Avril. Il sera ouvert tous les week-ends des mois de mai et juin, tous les jours en juillet et août, tous les week-ends de septembre. Il fermera le 1^{er} Octobre et sera ouvert pour le rallye de la Cure (date encore non communiquée). Les tarifs 2017 restent identiques à ceux de 2016.

La municipalité souhaite donner des noms de rues dans les hameaux.

Les jours des élections, des plans des hameaux seront affichés en mairie et toutes vos suggestions pour nommer ces rues seront les bienvenues

La vie des Associations :

L'association « Sauvegarde de l'Eglise Sainte-Amélie » :



Le programme des festivités du premier semestre 2017 se précise :

- Venez nous voir sur **notre stand pendant la foire de Dun**, organisée par le Comité des fêtes, le samedi 6 mai.
- N'oubliez pas **notre assemblée générale** le vendredi 12 Mai à 18 h à la salle culturelle. Adhérents ou pas encore, vous serez les bienvenus.



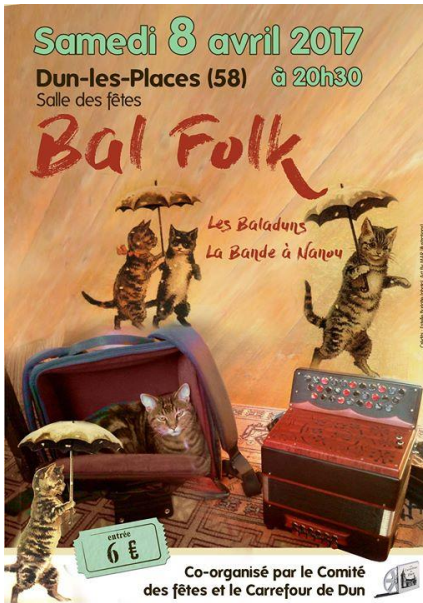
- Le samedi 24 Juin, nous vous attendrons nombreux à notre **feu de la Saint-Jean**, à la Croix-Maurienne. L'après-midi débutera par des randonnées (facultatives), suivie d'un apéritif et d'un dîner en plein air pour se terminer autour du feu de la Saint-Jean. Cet évènement est bien sûr soumis à autorisation et fonction des conditions météo. Surveillez nos affiches. Pour le dîner, réservations obligatoires, ouvertes du 15 mai au 15 juin, appelez Josette Belvigne au 09 61

62 07 75 ou Jacqueline Mirat au 06 86 77 70 77.

- Début Juillet, nos amis les **Violoncelles de Soizic** nous concoctent un nouveau programme spécialement, ne ratez pas ce grand moment de musique. Ce concert est, pour la troisième année, offert en faveur de l'église. Chapeau et merci aux généreux artistes.
- A bientôt pour nos manifestations

Les membres du bureau

Le Comité des fêtes :



Samedi 8 Avril, avec le carrefour de Dun, nous organisons un bal trad. à la salle des Fêtes venez danser toute la soirée ou simplement nous faire un petit coucou.



Samedi 6 mai se déroulera notre foire :

Au programme vous pourrez venir admirer une exposition de photos du Morvan de Jean Christophe Zounia dans l'église.

**Un peintre viendra habiller le mur face à la boulangerie ou vous pourrez y participer
L'hélicoptère sera également de la partie vous pourrez y faire votre**

baptême de l'air (38€) vous pouvez faire votre pré-inscription à la boulangerie, à l'épicerie ou me contacter au 0684814025 (Caroline).

Tout au long de la journée se déroulera une animation de rue avec la troupe de "l'aime en terre "

Bien sûr les exposants et le vide grenier vous attendront également. Nous espérons vous voir très nombreux tout au long de la journée

L'équipe du comité des fêtes



Le Carrefour de DUN :

► La saison 2017 démarre sur les chapeaux de roues avec le CARREFOUR DE DUN. Déjà 3 séances avec Zouzou le 07/01, Crime d'amour le 4/02, Liberté le 4/03 et en prévision le 01/04 le magnifique film « Imagination Game ».

Le public toujours aussi nombreux vient garnir la salle culturelle. A chaque séance, de nouveaux venus, de nouvelles rencontres pour témoigner de ce projet de territoire qui réunit des habitants de tout horizon sans jamais déroger aux valeurs qui animent toute l'équipe du Carrefour.

9 ans que cela dure et le rituel n'a pas pris une ride.

► L'assemblée générale qui s'est tenue le 04/02/2017 fut riche d'informations, d'échanges, de suggestions et de propositions. La présence de nos élus départementaux et communaux contribue à la mise en lumière de notre activité, de ses bénévoles et nombreux adhérents qui apportent leur dynamisme, un soutien moral et financier.

Avec un programme éclectique de films, des partenariats avec la Coop des savoirs dans le cadre du mois du film documentaire, l'école communale de Dun, la SêSA pour la représentation théâtrale, le café associatif l'Esquipot à Montsauche et le Carrouège à Vauclaux, et puis, tradition oblige le repas du Carrefour en Août, ce sont autant de réalisations qui demeureront d'actualité pour 2017 auxquelles viendront se joindre de nouveaux partenariats sous toutes ses formes.

► Reconnue Association d'Intérêt Général par les services fiscaux, le Carrefour de Dun est habilité à recevoir des dons de la part de particuliers et entreprises et donc d'établir des reçus permettant des déductions fiscales pour les donateurs. Les versements perçus en 2016 ont contribué à l'équilibre des comptes. Merci à ces généreux donateurs.

► Enfin, nous devrions prochainement accueillir Madame la vice-présidente du Conseil Régional Bourgogne-Franche Comté en charge de la Culture, Mme Fluttaz Laurence.

Pour que nos projets puissent se poursuivre, nous avons besoin de tous.

Merci à vous pour votre soutien.



Programme :

01/04 The imitation game
03/06 Fais danser la poussière
04/08 Médecin de campagne

06/05 Looking for Eric
01/07 Room
02/09 ça commence aujourd'hui

07/10 Parfum de femme
04/11 Marion
02/12 Rosalie Blum

L'équipe du Carrefour de Dun

Association MTR-ARORM – MEMORIAL DE DUN

Durant l'hiver, de nombreux groupes sont venus découvrir cette histoire et le village lors de voyages scolaires, de formations pour les enseignants, les volontaires en service civique ou de rencontres dédiées. Le Mémorial suscite des avis très positifs sur la façon dont l'histoire est racontée, sa sobriété tout en suscitant l'émotion et la réflexion. La visite est complémentaire à celle du musée de la Résistance à St-Brisson.

Cette année, le mémorial est ouvert du 1er avril au 12 novembre à ces horaires :

Avril, octobre, novembre : du mercredi au vendredi de 10h à 13h et 14h à 17h

Samedi et le dimanche de 14h à 17h

Mai à août : du mercredi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h

Mardi, samedi et dimanche de 15h à 18h



MORVAN
sommets & grands lacs
communauté de communes

Place François Mitterrand
BP8
58120 Château-Chinon
tél. 03 86 79 43 99
contact@ccmorvan.fr
www.ccmorvan.fr

Le Mémorial recrute :

Recrutement d'un agent d'accueil

Mémorial de Dun-les-Places

CDD - 1 an
24 heures hebdomadaires
Contrat aidé

Inauguré par le Président de la République Française, le mémorial de Dun-les-Places a ouvert ses portes le 7 mai 2016. Il s'agit d'un centre d'interprétation sur les événements qui se sont déroulés du 26 au 28 juin 1944, au cours desquels, 27 personnes ont été massacrés.

Ce lieu porté par la communauté de communes Morvan, Sommets et Grands Lacs, est coordonné par l'association Morvan terre de Résistances-ARORM qui gère notamment le Musée de la Résistance en Morvan (www.museeresistancemorvan.fr).

Mission : Assurer l'accueil touristique et l'information des visiteurs au Mémorial de Dun-les-Places, situé à Dun-les-Places (58 230). Tenue de la billetterie et de la boutique. Surveillance de l'exposition. Tâches de secrétariat.

Profil : Personne ayant des aisances relationnelles et maîtrisant les outils informatiques (Excel, Word). La maîtrise de l'anglais est utile. Posséder un bon sens de l'organisation.
Etre éligible aux contrats CUI-CAE ou emploi avenir

Type de Contrat : contrat CUI-CAE ou emploi avenir à durée déterminée

Période : 1^{er} Mai 2017 – 30 avril 2018

Temps de travail : 24 heures hebdomadaires annualisées réparties sur l'année en fonction des besoins du service. Travail le week-end.

Envoi des candidatures : lettre de motivation et C.V. adressés à :

Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs

Place François Mitterrand

BP8

58 120 Château Chinon

marion.blanc@ccmorvan.fr (objet : Candidature « Agent d'accueil – Mémorial de Dun les Places »)

Avant le : 15 avril 2017

Pour toute information :

Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs – 03.86.79.43.99

Musée de la Résistance en Morvan - 03 86 78 72 99

Une signalétique routière d'envergure a été mise en place par la communauté de communes offrant une plus grande visibilité à Dun-les-Places sur le territoire et une communication efficace à destination des touristes. De juin à novembre, une exposition en extérieur « La Nièvre en 1944 » sera présentée autour de l'église. Nous espérons vous voir et revoir nombreux au Mémorial cette année, car vous êtes nos meilleurs ambassadeurs ! à bientôt

Responsable du Mémorial de Dun-les-Places
Le centre multi-activités

Tous les mardis, de 14 heures à 17 heures, salle culturelle, à la mairie
partage des savoir-faire : - Patchwork, canevas, couture, tricot,
confection d'objets en tissu ou en laine, jeux de société ...,
Café et petits gâteaux. Au menu, convivialité, entraide et bonne humeur.

Les amateurs d'informatique de Dun-les-Places

Un ordinateur, pour quoi faire ?

- Pour parler avec vos proches par Skype,
- Chercher une info ou une réponse,
- Communiquer avec vos proches sans timbres ni enveloppes
- Conserver et classer vos photos....

Chaque jeudi de 14h30 à 16 h30 Jean-Claude est à votre disposition
Amener votre ordinateur portable ou venez simplement vous renseigner,
nous boirons le café ensemble

Appeler Jean-Claude CAPOEN 03 86 84 62 89.

Infos pratiques

Agence postale -- Bibliothèque -- Point infos tourisme

Rappel des heures d'ouverture : Du mardi au samedi de 9h à 12h
N° de téléphone : 03 86 78 41 60

Bibliothèque : vous pouvez emprunter et rapporter vos livres à l'agence postale, tous les matins du mardi au samedi inclus. De nouveaux livres vous attendent et pour les enfants et pour les adultes.

Le Point infos tourisme est désormais assuré par l'Agence Postale tous les matins du mardi au samedi et par **le Mémorial** à ses heures d'ouverture, ceci afin d'assurer une amplitude horaire la plus satisfaisante possible.

Cours de guitare à la mairie : Monsieur Legouge, tous les lundis soir (à partir de 17h). Renseignements et tarifs au 06 73 50 51 80.

Cours de conversation anglaise :

Le lundi de 10h30 à 11h30.

Pour tous renseignements appeler :

- Annemiek Tjihuis, professeur d'anglais au 03 86 76 02 73 ou
- Miriam Mathieu au 03 86 84 62 96

Les dates des élections en 2017

Présidentielles : Dimanche 23 Avril 2017 - Dimanche 7 Mai 2017

Législatives : Dimanche 11 Juin 2017 – Dimanche 18 Juin

Ouverture du bureau de vote de 8h à 19 h

Infos diverses

Erratum : Nos excuses au petit Largo Brochet-Lahaye et à ses parents, Largo est né le 17 Juillet 2016 et non le 22, date de transcription sur le registre de l'état civil.

Horaires de tonte :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h.

Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Des nouvelles de la pléchie :



Des nouvelles de la **pléchie** (cf bulletin mars 2016) : 25 ateliers ont eu lieu cette année dont un à Dun (sur la route de Brassay, à la sortie de Dun) qui nous à valu la visite de 6 enfants et de 2 membres du conseil municipal. Ces ateliers, malgré le mauvais temps ont vu de nombreux participants, dont Denis Beugnon et son fils qui a fait de gros progrès.

Evénements

Toutes les commémorations

Le 19 Mars - Le 26 Avril - Le 8 Mai - le 26 Juin - Le 11 Novembre



Le 19 Mars, date officielle du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, s'est déroulée la commémoration à la mémoire des victimes civiles et militaires en lien avec la participation de la FNACA, à l'église et aux monuments aux morts.

GUIDE PRATIQUE

Numéros d'urgences

Samu - urgences médicales: 15
Police Secours : 17
Pompiers : 18
Gendarmerie :
9 rue du Pont-National
58140 LORMES : 03 86 22 87 89
Centre antipoison : 03 83 32 36 36
Samu social : 115
SOS amitié 03 80 67 15 15
Enfance maltraitée : 119
Violences conjugales : 3919

Ecoute cancer : 08 10 810 821
Sida info service : 0 800 840 800
Drogues info service : 0 800 23 13 13
Ecoute alcool : 0 811 91 30 30
Jeunes violence écoute : 0 808 807 700
N° international d'urgences : 112
Défibrillateur à la mairie

Vos services de proximité

Agence Postale

Rue du 11 Novembre
58230 DUN LES PLACES
Horaires d'ouverture :
Du Mardi au Samedi de 9 H. à 12 Heures
Tél. : 03 86 78 41 60

Bibliothèque : à l'agence postale

Epicerie : 03 86 84 65 44

Fermée le dimanche après-midi et le .lundi

Boulangerie : 03 86 78 04 05

Fermée dimanche après-midi et mardi

Salle culturelle : location de salle :

Mairie de Dun les Places

Téléphone : 03 86 84 62 05

Dépannages :

Lignes téléphoniques : 1014

Enedis (- ERDF) raccordt : 09 69 32 18 51

Enedis (ERDF) dépannage : 09 72 67 50 58

Engie (EDF) dépannage : 0 810 333 058

Direction Départementale des Territoires

15, rue François Mitterrand

58210 CHATEAU-CHINON

Tél. : 03 86 79 49 90

Cartes grises

Slide Control

M. Karim Hamiki

Tél. 03 86 84 60 67

Transports

Renseignements SNCF : 3635

Gare TGV Montbard (40 Km) - Navettes

depuis gare de Saulieu et gare d'Avallon

Gares TER Avallon - Saulieu

Transports sanitaires :

VSL* Taxis : CHARLES - Dun les Places

Tél. : 03 86 84 61 67

Vos démarches

La Mairie de Dun les Places :

Rue du 26 Juin 1944
58230 DUN LES PLACES
Tél. : 03 86 84 62 05

Conseil Régional de Bourgogne :

17, Bd Trémouille - CS 23502
21000 DIJON Tél. : 03 80 44 33 00

Conseil Départemental de la Nièvre :

Hôtel du Département
58039 NEVERS CEDEX
Tél. : 03 86 60 67 00

Conseillers Généraux

Mairie de Lormes

1, place François Mitterrand

58140 LORMES Tél. : 03 86 22 31 55

Communauté de Communes

Morvan Sommets et Grands Lacs :

Place François Mitterrand - BP 8
58120 Château-Chinon - 03 86 79 43 99

Préfecture de la Nièvre :

40, rue de la Préfecture

58000 Nevers

Tél. : 03 86 60 70 80

Sous-Préfecture :

1, rue du Marché - 58120 Château-Chinon

Tél. : 03 86 79 48 48

Votre santé

Maison médicale de Montsauche

Place du 25 Juin 1944

58230 Montsauche les Settons

Tél. : 03 86 84 52 34

Pharmacie

Rue Henri Bachelin

Montsauche les Settons

Tél. : 03 86 84 53 96

Cabinet médical

1, Place de l'Eglise

89630 Quarré les tombes

03 86 32 20 41

Pharmacie

3, Place de l'Eglise

89630 Quarré les Tombes

Tél. : 03 86 32 22 18

Maisonde santé pluridisciplinaire :

Place Mariller - 58 Montsauche

Infirmières : 03 86 76 14 53

Kinésithérapeutes : 03 86 84 50 22

Logement

Permis de construire, permis de démolir,
rénovation : Se renseigner à la Mairie : Tél. : 03
86 84 62 05

Agence de l'Environnement et de la maîtrise de
l'énergie : Tél.: 03 80 76 89 76

Agence Départementale d'Information sur le

Logement : Tél. : 03 86 72 16 16

Parc naturel du Morvan : Architecte Monsieur

G. FONTAINE - Maison du Parc

58230 Saint-Brisson - Tél.: 03 86 78 79 07

La Justice

Tribunal d'Instance de Clamecy

Place Emile Zola - BP 108

58000 CLAMECY - Tél. : 03 86 27 01 50

Tribunal de Grande Instance de NEVERS

Place du Palais - 58019 NEVERS

Tél. : 03 86 93 44 44

Le Défenseur des Droits

40, rue de la Préfecture - 58000 NEVERS

Tél. : 03 86 60 70 08

Conciliateur de Justice :

Monsieur GABAIN Jean : 06 85 41 52 76

La Fiscalité

Trésorerie

2, rue du Panorama

58140 Lormes

Tél. : 03 86 22 87 58

Service des Impôts

Des particuliers et des Entreprises

Rue Francis CARCO - 58500 CLAMECY

Tél. : 03 86 27 54 60

Les associations

Carrefour de DUN : D. Gonthier et
Charlotte Faure : tél. : 06 80 22 76 09

**Association pour la Sauvegarde de
l'Eglise Sainte-Amélie (SéSA)**

Présidente : J. Mirat - 06 86 77 70 77

Comité des Fêtes : Présidente :

Caroline Charles - Tél. : 06 84 81 40 25

Gestion du Mémorial :

MTR-ARORM

Maison du Parc - 58230 Saint-Brisson

**Les amateurs d'informatique de Dun
les Places** : M. Capoen : 03 86 84 62 89

**Amicale communale des propriétaires et
chasseurs de Dun les Places et
Montsauche :**

Mairie 58230 Dun les Places

M. Bernard Chaventon : 03 86 84 62 23

Société communale de chasse de Dun les

Places - Mairie - 58230 Dun les Places

M. Thierry Auffray - 06 18 64 08 31

Music'Diffusion - M. Tellier

Tél. : 06 80 60 90 94

Veilleurs de vie

Dons d'organes : France ADOT 58

2, chemin de Giry - 58700 PREMERY

M. R. Lefaire. Tél.: 03 86 68 05 30

DON du sang : EFS, 1 bd de l'Hôpital

58000 Nevers - Tél. 03 86 61 82 00